



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2024-203**

**Séance publique du**

**5 avril 2024**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20240405- lmc1260868-DE-1-1
Date de signature : 12/04/2024
Date de réception : mardi 9 avril 2024
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024 POUR DES  
ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITÉ**

Le 5 avril 2024 à 11h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 29 mars 2024, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Fathi BENJILALI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE, Madame Agnès DAURES, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAoui, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Jacques BOUDON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Fabienne VINCENTI, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Philippe KLEIN à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Josy PIGNATEL, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Madame Laure SCANDOLERA à Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Françoise TERME à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Michael ZAZOUN à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Laurence ANGELETTI, Madame Béatrice BENDELE, Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Alain PARRA.

**Secrétaire :** Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE

Madame Brigitte BILLOT donne lecture du rapport ci-joint.





D.G.A.S Action Publique et Sociale  
Direction des Solidarités

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 5 AVRIL 2024

Nomenclature : 7.5  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Brigitte BILLOT

**Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS**

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024 POUR DES ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITÉ- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Ville d'Aix-en-Provence apporte son concours à diverses associations, sous forme de subventions de fonctionnement, afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale présentant un intérêt public local.

Ce rapport mentionne des subventions d'un montant total de 50 100 € en faveur de 9 associations locales :

- La « Croix Rouge Française - Délégation locale » pour laquelle il est proposé de verser une subvention de fonctionnement de 9 600 € pour ses missions de soutien aux personnes en difficulté financière ou alimentaire, le soutien aux familles et pour le fonctionnement du SAMU social local,
- Les « Restos du cœur », pour la distribution de denrées alimentaires aux plus démunis, pour un montant de 10 000 €,
- L'« Association Logement Pays d'Aix » (ALPA) dont l'objet est de favoriser l'accès et le maintien au logement des personnes en difficulté d'insertion sociale, pour un montant de 14 500 €,
- L'association « Secours Catholique » pour le fonctionnement général de l'association qui apporte une aide morale et matérielle aux personnes en difficulté pour un montant de 4 000 €,

- L'association « Comité du Secours Populaire d'Aix » pour laquelle il est proposé de verser une subvention de fonctionnement de 4 000 € permettant d'apporter soutien matériel, sanitaire, médical, moral et juridique aux personnes fragiles,
- L'AITE (« Accueil et Information de Tous les Étrangers et personnes d'origine étrangère ») pour un montant de 5 000 €,
- L'« Équipe Saint-Vincent – Atelier mémoire » pour laquelle il est proposé de verser 1 000 € pour ses actions dans les maisons de retraite,
- La « Halte Vincent », qui vient en aide aux familles de détenus, pour un montant de 1 000 €,
- L'association « Passage Aix », qui intervient sur l'écoute et le soutien des personnes en fin de vie, pour laquelle il est proposé de verser 1 000 €.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

**-ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement pour l'année 2024, telles que présentées dans le tableau ci-joint ;

**-DIRE** que ces dépenses, d'un montant de 50 100 €, seront imputées sur la ligne budgétaire (1143) (Autres Aides sociales) qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2024-203 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024 POUR DES ASSOCIATIONS RELEVANT DU SECTEUR SOLIDARITÉ-

Présents et représentés : 51  
Présents : 37  
Abstentions : 0  
Non participation : 2  
Suffrages Exprimés : 49  
Pour : 49  
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

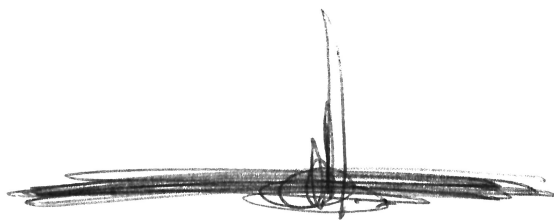
Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote  
Moussa BENKACI Claudie HUBERT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.  
Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire  
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



Le secrétaire de séance,  
Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2024  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)<sup>1</sup>

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**SOLIDARITÉ**  
**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024**

Tiers	Structure	Objet	Dotation 2022	Dotation 2023	Proposition 2024
<b>Subventions de fonctionnement – Ligne n°1143</b>					
R9210	Croix Rouge délégation locale	Aide aux personnes en difficulté (financière, alimentaire, SAMU social, douches SDF, soutien scolaire)	9 600 €	9 600 €	9 600 €
R111518	Association Logement Pays d'Aix	Accès et maintien dans le logement des personnes en difficulté d'insertion sociale	14 500 €	14 500 €	14 500 €
R9216	Secours Catholique	Aide morale et matérielle aux personnes en difficulté	2 400 €	2 400 €	4 000 €
R22837	Secours populaire Aix	Soutien matériel, sanitaire, médical, moral et juridique des personnes fragiles	3 500 €	3 500 €	4 000 €
R9239	AITE (Accueil Information de Tous les Étrangers et personnes d'origine étrangère)	Information sur le droit du séjour, accès au droit commun des étrangers	4 500 €	4 500 €	5 000 €
R65453	Équipe St Vincent atelier mémoire	Actions dans les maisons de retraite auprès des personnes âgées	1 000 €	1 000 €	1 000 €
R9295	La Halte Vincent	Accueil et aide des familles de détenus à la maison d'arrêt de Luynes	800 €	800 €	1 000 €
00000743	Passage Aix	Écoute, soutien des personnes en fin de vie	1 000 €	1 000 €	1 000 €
<b>Sous-total</b>			<b>37 300 €</b>	<b>37 300 €</b>	<b>40 100 €</b>
R105796	Restos du Cœur	Distribution de denrées alimentaires aux plus démunis		3 000 €	10 000 €
<b>Total</b>			<b>37 300 €</b>	<b>40 300 €</b>	<b>50 100 €</b>